

fondation saint-jacques

Foyer Saint-Jacques
Foyer Ottanel

Av. du Midi 2
Rue du Collège 2

CP 128
CP 8

1890 St-Maurice
1904 Vernayaz

tél. 024/486.01.00
tél. 027/763.24.00

fax 024/486.01.86
fax 027/763.24.86

e-mail : info@ems-st-jacques.ch
e-mail : info@ems-st-jacques.ch

A l'attention des pensionnaires,
des familles, des représentants
et proches des pensionnaires
de la Fondation Saint-Jacques

Affaire traitée par : GSC

St-Maurice, le 25 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Conformément à la décision du 23.10.2022 et suite à l'approbation du Service de la santé publique, nous vous informons que le Conseil de fondation a pris la décision d'augmenter les prix de pension de CHF 10.00/jour dès le 1^{er} janvier 2023.

PRIX DE PENSION 2023

Chambre à	1 lit	2 lits
Pensionnaires domiciliés dans le district, par jour *	CHF 122.--	CHF 112.--
Pensionnaires domiciliés hors district, par jour	CHF 142.--	CHF 131.--
Pensionnaires domiciliés hors canton, par jour	CHF 152.--	CHF 141.--
Tarif en lit de court séjour (citoyens valaisans), par jour	CHF 50.--	CHF 50.--

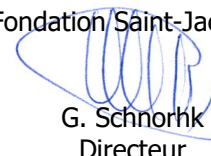
Pour rappel, la législation cantonale relative aux soins de longue durée fixe une participation des assurés aux coûts des soins en EMS. Cette participation est fixée selon la fortune du pensionnaire (dès CHF 100'000.00).

Grâce à la contribution annuelle des communes du district, le Conseil de fondation tient à relever que nos tarifs demeurent attractifs au niveau régional malgré l'augmentation précitée.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Tout en vous remerciant de prendre bonne note de ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Fondation Saint-Jacques



G. Schnorhk
Directeur

* si depuis 2 ans de domicile dans le district pour les personnes précédemment domiciliées en Valais ; respectivement depuis 5 ans pour les autres confédérés (cf. avenant aux conditions d'admission du 15.04.2018).